

QU'EST-CE QUE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT?

> POURQUOI LES PLUS JEUNES ONT-ILS DES DROITS PARTICULIERS?

> > QUELS PROGRÈS RESTE-T-IL À FAIRE DANS LE MONDE?



N°128 - 15 AU 21 NOVEMBRE 2019

LES DROITS DE L'ENFANT

ET AUSSI

À RETROUVER SUR LEPTITLIBE.FR



Il y a tout juste 30 ans, les enfants ont enfin été reconnus comme des personnes à part entière, avec des droits bien particuliers.

Ces derniers sont écrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée en 1989 et qui s'applique presque partout dans le monde.

Pourquoi existe-t-il des droits spéciaux pour les plus jeunes? Sur Internet, ça se passe comment? Que faire si tu penses être victime d'une injustice?

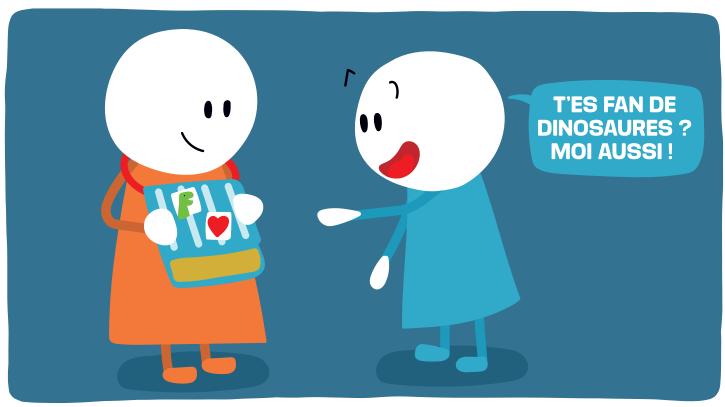
Plonge-toi dans ce numéro pour être incollable sur le sujet.

Rédaction Elsa Maudet **Illustrations** Émilie Coquard et Laure Lacour **Iconographie** Émilie Rouy **Édition** Camille Paix





Le lundi matin et le jeudi matin, Alessandro va à l'école, en grande section de maternelle. Mais c'est tout. Le reste du temps, il est avec sa maman, il va dans un centre spécialisé ou chez l'orthophoniste. Ce petit Marseillais est autiste. Ça veut dire qu'il a un handicap. Il ne parle pas, alors pour communiquer, il utilise la langue des signes, c'est-à-dire des gestes, et des pictogrammes, c'està-dire des images qui traduisent ce qu'il souhaite dire. En classe, ce petit garçon fan de pains au chocolat et de dinosaures est accompagné par une éducatrice qui connaît bien l'autisme et qui l'aide à apprendre.

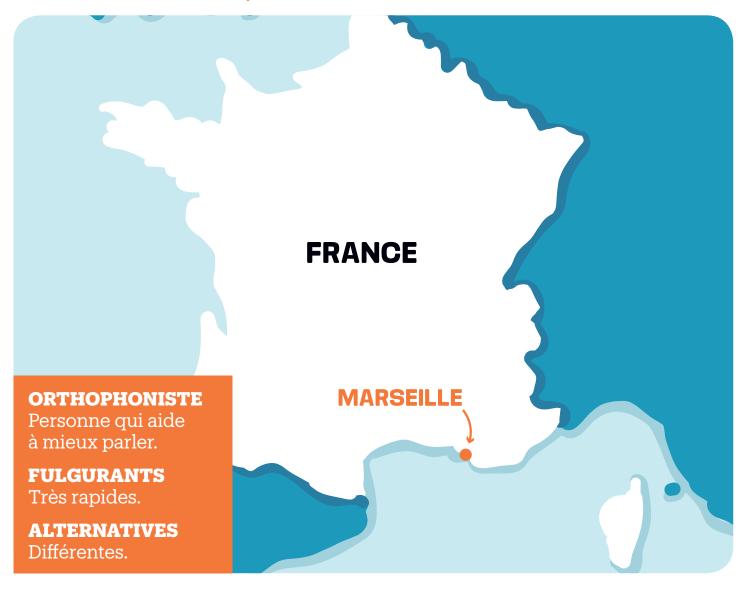


En France, beaucoup d'enfants handicapés, en particulier des jeunes autistes, ne sont pas scolarisés, ou seulement quelques heures par semaine. On dit à leurs parents que c'est compliqué d'accueillir ces élèves, qu'ils n'arriveront pas à apprendre, que ça va les fatiguer, qu'ils perturbent la classe... Pourtant, tous les enfants ont le droit d'aller à l'école, qu'ils aient un handicap ou pas. C'est écrit dans la loi.

«On ne demande pas la scolarisation à temps plein, mais au moins qu'il puisse progresser, explique Lisa, la maman d'Alessandro. Quand il est à l'école, dans un groupe, il fait des progrès fulgurants. En ne respectant pas ses droits, ils l'empêchent d'avancer.» Parce qu'il a un handicap, on ne l'accepte pas non plus en centre aéré.

Lisa se bat depuis trois ans pour qu'un établissement accepte son fils. «Les écoles privées n'en veulent pas, les écoles alternatives coûtent 450 euros par mois. On peut avoir un enfant handicapé, mais il faut avoir des sous», regrette-t-elle. Mais hors de question de baisser les bras. «Je ne lâche rien pour mon fils», conclut Lisa.

MARSEILLE. LA VILLE OÙ HABITE ALESSANDRO





QU'EST-CE QUE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT?

Chaque année, le 20 novembre, on célèbre la Journée internationale des droits de l'enfant. Mais cette année est un peu spéciale: on fête aussi les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide), adoptée en 1989. C'est un texte très important. La preuve: c'est celui signé par le plus de pays au monde! Seuls les États-Unis ne l'ont pas vraiment signé. La Cide interdit de condamner à mort quelqu'un qui a commis un crime quand il était enfant et les États-Unis ne sont pas d'accord.

Cette convention a permis, pour la première fois, de reconnaître que «les

enfants aussi ont des droits, pas seulement les grandes personnes», explique la juriste Marie-Françoise Lücker-Babel, autrice du Dictionnaire des droits de l'enfant : «Comme c'est un sujet important, les États ont décidé de se mettre d'accord ensemble. Donc ça concerne tous les enfants du monde.» La Cide dit qu'il faut toujours rechercher ce qui est le mieux pour un mineur, c'est-à-dire pour une personne de moins de 18 ans.

L'opinion des plus jeunes doit être prise en compte dès qu'une décision qui les concerne est prise. Ça ne veut pas dire que les enfants sont les chefs et peuvent



faire tout ce qu'ils veulent. Mais, par exemple, quand des parents se séparent, leurs enfants doivent pouvoir dire ce qu'ils pensent de la situation et s'ils préfèrent vivre avec leur père ou avec leur mère. Ça veut aussi dire que les adultes ne doivent pas forcer un élève de 16 ans à devenir cuisinier s'il a envie de faire des études de dessin.

La Convention internationale des droits de l'enfant n'est pas juste un texte rangé dans un tiroir. «Tous les cinq ans, les États sont obligés de montrer ce qu'ils ont fait au Comité des droits de l'enfant. Ça les oblige à faire plus», affirme Marion Libertucci, responsable du service «plaidoyer et expertise» à l'Unicef. Si un État ne fait pas assez d'efforts, la Cide «sert

PLAIDOYER

Discours qui sert à défendre ou combattre quelque chose.

UNICEF

Fonds des Nations unies pour l'enfance. C'est une agence de l'Organisation des Nations unies (ONU) chargée d'améliorer la vie des enfants dans le monde.

à pouvoir intervenir auprès de son gouvernement en disant "ça, ça ne va pas"», poursuit Marie-Françoise Lücker-Babel. Ce texte a permis de grandes avancées dans le monde: de plus en plus d'enfants sont vaccinés, mangent à leur faim, ont accès à l'eau potable, vont à l'école...



QUE FAIRE SI TES DROITS NE SONT PAS RESPECTÉS?



La première chose à faire, c'est d'en parler à un adulte en qui tu as confiance. Ça peut être un parent, un enseignant, un médecin... Tu peux aussi contacter le Défenseur des droits : c'est une structure spécialisée dans la défense des droits des citoyens et une partie de son travail consiste à défendre les enfants (si tu es harcelé-e à l'école, si tes parents se séparent, si on refuse que tu

fasses des études de coiffure parce que tu es un garçon...). Si tu es en danger, par exemple si tes parents ou d'autres personnes sont violents envers toi, appelle le 119, c'est un numéro gratuit.



POURQUOI LES ENFANTS ONT-ILS DES DROITS PARTICULIERS?

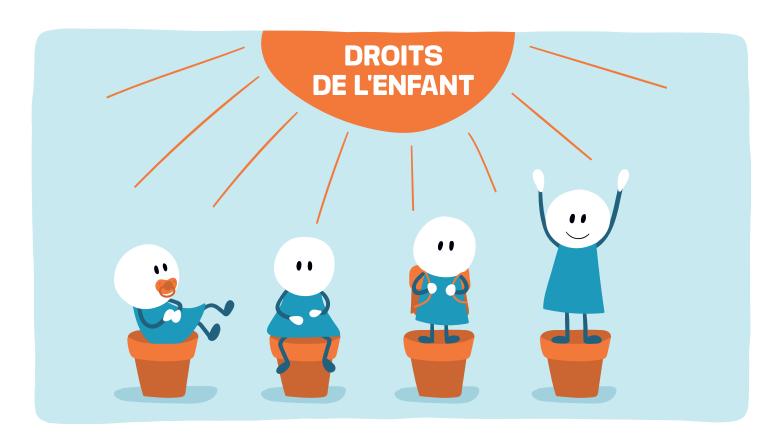


Les enfants sont protégés par les droits de l'homme, comme les adultes. Mais ils ont une protection supplémentaire. Geneviève Avenard travaille auprès du Défenseur des droits, une structure spécialisée dans la défense des citoyens, et s'occupe en particulier des enfants. Elle est ce qu'on appelle la Défenseure des enfants. Elle explique pourquoi les plus jeunes sont particulièrement protégés.

Le P'tit Libé: Pourquoi les enfants ont-ils des droits particuliers?

Geneviève Avenard: Parce qu'ils sont plus vulnérables que les adultes. Ce sont des êtres humains en croissance, en construction, donc les adultes se doivent de les protéger, de les soutenir, de les entourer et de les aider à grandir.

Si on ne fait pas suffisamment attention aux enfants, au respect de leurs droits, on court le risque qu'ils ne grandissent pas comme il le faudrait, qu'ils ne se sentent pas bien, qu'ils ne soient pas épanouis.



Avant la création de la Convention internationale des droits de l'enfant, à quoi ressemblaient les droits des enfants?

Pendant plusieurs siècles, l'enfant a été vu comme un être sans véritable importance. On ne le considérait pas comme une personne digne d'intérêt. Il y a eu, après les deux conflits mondiaux [les guerres de 1914-1918 et 1939-1945], la prise de conscience que les enfants étaient une richesse et qu'il fallait les protéger. Dans les années 1950-1960, l'enfant a été de plus en plus considéré comme une personne à part entière.

Est-ce que le fait de donner de nouveaux droits aux enfants a fait l'objet de débats?

La convention a été adoptée à l'unanimité à l'assemblée générale des Nations unies. Mais ça n'a pas été un chemin sans embûches, ça a pris beaucoup de temps. Et puis quand la convention a été adoptée, des voix se sont élevées pour dénoncer le fait qu'on parlait de donner des droits à des êtres qui étaient dépendants des adultes, ça a été critiqué.

Est-ce qu'on réfléchit à de nouveaux droits à obtenir pour les enfants?

L'environnement numérique n'existait pas il y a 30 ans et fait partie aujourd'hui du quotidien des enfants et des parents.

La question, c'est de réfléchir à comment on met en œuvre les droits de l'enfant dans ce contexte qui a changé. L'année dernière, nous avons préconisé que les enfants de moins de 3 ans ne soient pas exposés aux écrans.

QUAND LES PETITS FRANÇAIS TRAVAILLAIENT



Pendant des siècles, en France, les enfants travaillaient. Ça semblait normal car ça permettait de ramener

de l'argent à la maison. En 1841, il y a près de 180 ans, une loi est venue changer ça: le travail était désormais interdit... aux moins de 8 ans! Et les moins de 12 ans n'avaient plus le droit de travailler la nuit. On a fait du chemin depuis... Aujourd'hui, un enfant peut travailler (comme acteur par exemple), mais c'est très contrôlé.



VULNÉRABLES

Qui peuvent être facilement blessés.

ÉPANOUIS

Heureux.

UNANIMITÉ

Avec l'accord de tout le monde.

EMBÛCHESObstacles.

NUMÉRIQUE Lié à Internet.

PRÉCONISÉConseillé.



«Internet, c'est quand même formidable pour la curiosité, on a accès à des connaissances, on peut faire des jeux...» note Carina Chatain-Marcel, responsable du pôle éducation au numérique de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Mais il faut aussi savoir qu'«il y a des risques», rappelle-t-elle. Alors s'il y a une règle à avoir en tête, c'est celle-ci: «On en dit le moins possible sur Internet.»

DONNÉES PERSONNELLES

Pense à protéger tes données personnelles, c'est-à-dire les informations qui permettent de savoir qui tu es (ton nom, ta date de naissance, ton numéro de téléphone...). Le conseil de Carina Chatain Marcel: «Utiliser un pseudonyme quand on joue à des jeux en ligne comme Fortnite.» Et avoir des mots de

passe vraiment sécurisés, pour empêcher d'autres gens d'accéder à ta boîte mail ou à tes réseaux sociaux. Comment faire? En mélangeant des lettres (minuscules ou majuscules), des chiffres et des signes de ponctuation, et en ayant un mot de passe différent pour chaque site.



HARCÈLEMENT ET MAUVAISES RENCONTRES

Il faut «protéger sa vie privée et aussi celle des copains. Si un jeune souhaite publier une photo d'un copain, il lui demande l'autorisation», recommande Carina Chatain-Marcel: «Les photos et les vidéos peuvent circuler partout sur Internet. Il faut réfléchir avant de poster des contenus.» Et hors de question de partager ou d'aimer une photo ou un texte qui se moque d'un copain ou d'une copine. «Si l'enfant est embêté, il doit

bloquer [la personne qui l'embête] et en parler à un adulte pour éviter d'entrer dans une spirale de harcèlement sur Internet», conseille la spécialiste du numérique.

Même chose si tu tombes sur des images ou des propos choquants, violents, ou si tu discutes avec un inconnu qui veut te rencontrer ou te demande de lui envoyer des photos de toi.









QUELS PROGRÈS RESTE-T-IL À FAIRE DANS LE MONDE?

Les États qui ont signé la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) sont obligés de respecter ce qui est écrit dedans. Mais s'ils ne respectent pas ces obligations... personne ne peut les punir. Alors tout n'est pas parfait, loin de là. «Il y a eu beaucoup d'avancées en 30 ans, reconnaît Marion Libertucci, responsable du service "plaidoyer et expertise" à l'Unicef. Mais il y a encore beaucoup de chemin à faire parce qu'il y a des guerres, le changement climatique, qui font que

parfois, les droits des enfants reculent au lieu d'avancer.»

Dans le monde, 420 millions d'enfants vivent dans une zone de guerre. Dans ces conditions, il est difficile de vivre en sécurité, d'être en bonne santé, de manger à sa faim, de boire de l'eau potable... Et c'est pareil quand on vit dans un endroit victime du changement climatique, où il y a la sécheresse, des inondations, des cyclones...



Walid Abu Rashed fait une représentation de marionnettes devant des enfants syriens, au milieu des immeubles détruits par la guerre, le 29 septembre. Son petit théâtre mobile permet aux plus jeunes de s'amuser un peu malgré la violence qui les entoure. PHOTO ZEIN AL RIFAI. AFP

L'ACCÈS À L'ÉCOLE

«De plus en plus d'enfants vont à l'école, mais près de 260 millions n'y vont pas», dit Marion Libertucci. Et parmi ceux qui y vont, certains en sortent «sans bien lire, sans bien écrire, sans bien compter», note-t-elle. Même en France, «la question qui revient souvent, c'est celle de l'éducation pour tous les enfants. Certains enfants en situation de handicap, des enfants qui vivent en bidonville, dans des squats, des migrants, n'ont pas accès à l'école», constate Marion Libertucci.

L'EAU ET LA NOURRITURE

Dans la plupart des pays, on ouvre le robinet et on peut boire l'eau qui en sort sans prendre de risques. Mais 750 millions de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable. L'eau qu'elles consomment provoque des maladies, et ça peut être très grave. Beaucoup de jeunes enfants meurent à cause de ça.

Dans les pays les plus pauvres, il existe aussi des problèmes d'alimentation. Des enfants ne mangent pas assez, ce qui les empêche de grandir correctement et provoque beaucoup de morts.

LA SANTÉ

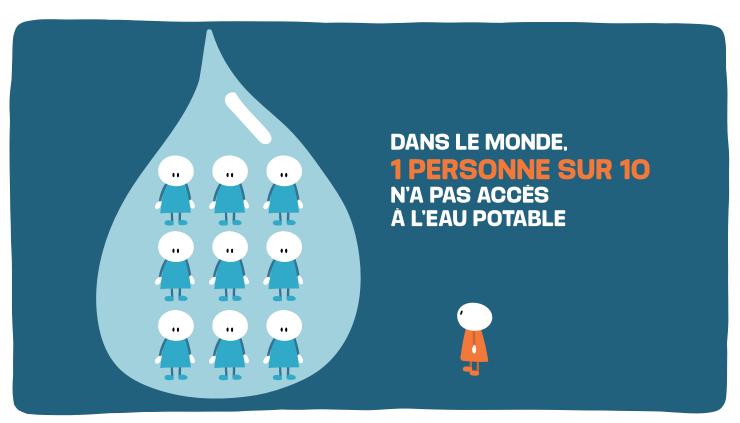
Les vaccins permettent d'éviter d'attraper des maladies qui peuvent être graves. Mais des millions d'enfants ne sont pas vaccinés, en particulier ceux qui vivent dans des zones de guerre. Un enfant sur quatre qui est mort avant d'avoir 5 ans avait une maladie évitable grâce à la vaccination.

BIDONVILLE

Habitations faites avec des objets récupérés, où vivent des personnes très pauvres.

SQUATS

Logements vides occupés sans autorisation.





1. COMMENT S'APPELLE LE TEXTE OÙ SONT ÉCRITS LES DROITS QUE LES ENFANTS ONT DANS LE MONDE?

- a. La Convention internationale des droits de l'enfant
- b. Le Comité international des droits de l'enfant
- c. Le Chapeau imaginaire des dragons enragés

2. PARMI CES DROITS, LEQUEL N'EST PAS INSCRIT DANS LA CIDE?

- a. Le droit de jouer
- b. Le droit d'avoir une famille
- c. Le droit de boire de l'alcool

3. À QUOI SERT LE 119?

- a. C'est le numéro à appeler si tu es en danger
- b. C'est le numéro du Défenseur des droits
- c. C'est le numéro de l'Unicef

4. POURQUOI LES ENFANTS ONT-ILS DES DROITS PARTICULIERS?

- a. Parce que ce sont eux les chefs
- b. Parce qu'ils sont plus fragiles que les adultes
- c. Parce que sinon ils piquent des colères

5. EN 1841, LA LOI CONCERNANT LE TRAVAIL DES ENFANTS EN FRANCE A CHANGÉ. QU'A-T-ELLE INTERDIT?

- a. Le travail pour les filles
- b. Le travail pour les moins de 8 ans
- c. Le travail pour les moins de 18 ans

6. QU'APPELLE-T-ON LES DONNÉES PERSONNELLES?

- a. Les informations qui te concernent
- b. Tes jouets
- c. Les membres de ta famille

7. COMMENT SÉCURISER SES MOTS DE PASSE SUR INTERNET?

- a. En choisissant son prénom comme mot de passe
- b. En les communiquant à ses amis
- c. En mélangeant des lettres, des chiffres et de la ponctuation

8. POURQUOI EST-IL TOUJOURS COMPLIQUÉ DE GARANTIR LES DROITS DES ENFANTS PARTOUT DANS LE MONDE?

- a. Parce que les enfants ne veulent pas tous la même chose
- b. À cause des guerres et du changement climatique
- c. Parce qu'on ne parle pas la même langue partout

9. COMBIEN D'ENFANTS NE VONT PAS À L'ÉCOLE DANS LE MONDE?

- a. 200 000
- b. 260 millions
- c. 1 milliard

10. COMMENT S'APPELLE L'EAU QUE L'ON PEUT BOIRE SANS RISQUE?

- a. L'eau potable
- b. L'eau jetable
- c. L'eau courante



MON COIN LECTURE

Des histoires vraies, d'autres inventées, des albums, des romans... Pioche dans cette sélection de livres qui parlent des droits de l'enfant.



Je ne suis pas ton esclave! de Roland Godel (Oskar, 7,95 €). À partir de 9 ans.

Loïc a déjà redoublé deux fois, et ça risque de ne pas aller en s'arrangeant. En classe, il pique du nez et il se fait régulièrement disputer par son maître parce qu'il ne fait pas ses devoirs. Mais franchement, ce n'est pas de sa faute. D'abord, son père est mort, et puis ça a rendu sa mère tellement triste qu'elle s'est mise à boire beaucoup d'alcool. Son beau-père le force à travailler avec lui le soir, la nuit, le week-end, parce qu'il faut bien gagner de l'argent. Bref, la vie de Loïc est loin d'être rose. Heureusement, sa copine Flavie comprend que quelque chose ne tourne pas rond et essaye de l'aider.

Ce roman très dynamique décrit une réalité difficile mais arrivera à te faire sourire. Le personnage de Loïc est attachant, Flavie aussi, et tu as envie de les accompagner jusqu'à la fin de l'histoire.



C'est moi qui décide! de Roland Godel (Oskar, 7,95 €). À partir de 9 ans.

Safiyé adore nager. Un vrai poisson dans l'eau! Mais un jour, son père décide que c'est fini, elle ne participera plus aux cours de natation de l'école. Elle a 10 ans et sera bientôt adolescente, elle doit commencer à cacher son corps du regard des garçons et des hommes. Son père est musulman, il impose cette nouvelle règle à sa fille au nom de sa religion. Safiyé est très triste de la situation, mais sa copine Estelle l'aide à se rendre compte que, même si elle est une enfant, elle a le droit de s'opposer à son père s'il ne respecte pas ses droits.

Un livre qui appartient à la même collection que Je ne suis pas ton esclave! et qui vaut autant la peine d'être lu.



Enfants du monde: stop aux violences! de Cécile Benoist et Olivier Charpentier (Actes Sud junior, 15,90 €). À partir de 8 ans.

Pour comprendre ce que ça fait quand les droits des enfants ne sont pas respectés, le mieux est d'écouter les premiers concernés. Ce livre réunit 11 témoignages inspirés de véritables récits, recueillis par l'association Vision du monde. Chaque court texte est écrit à la première personne et nous fait découvrir l'histoire d'une jeune fille mariée de force, d'un garçon obligé de devenir soldat, d'un autre victime de harcèlement... Ce n'est ni joyeux ni rigolo, mais si tu te sens le courage de lire les difficultés que connaissent d'autres enfants, ça t'apprendra des choses.



d'Isabelle Filliozat.

France Marie Perreault et Zelda Zonk (collection Les Cahiers Filliozat, Nathan, 12,90 €). À partir de 6 ans.

Dessine une maison où tu aimerais accueillir les enfants qui n'en ont pas, colorie les cerfs-volants qui définissent ce qu'est un enfant, écris les métiers que tu aimerais faire plus tard... Ce livre te propose tout un tas d'activités pour bien comprendre quels sont tes droits, à quoi ils servent ou encore qui les protège. Tu apprendras notamment que tu as le droit de rêver et de ne rien faire et que c'est même utile pour ton cerveau! Les dernières pages s'adressent aux parents pour leur rappeler que l'enfant est une personne qui doit leur obéir et qu'il faut respecter en retour.



Prince de la rue

de Dominique Mwankumi (L'École des loisirs, 12,50 €). À partir de 7 ans.

Shégué vit dans la rue,

dans un carton. Ses parents l'ont abandonné quand il était tout petit. Avec le temps, il est devenu très débrouillard: en compagnie de son copain Lokombé, il va régulièrement à la décharge pour récupérer de la tôle et du fil électrique, afin de fabriquer des jouets, qu'il vend ensuite sur le marché. Le rêve de cet enfant congolais? Devenir riche, bien sûr! Et si c'était possible?

Cet album doux et poétique t'emmène avec les enfants des rues, comme il en existe hélas tant à travers le monde.



Les Enfants de l'espoir pour un monde solidaire d'Annick de Giry et Bruno Pilorget (Les Éditions des éléphants, 15 €). À partir de 11 ans.

Malala au Pakistan, Kesz aux Philippines, Mayra au Brésil... Ce livre raconte les histoires vraies de huit enfants qui ont changé la vie d'autres enfants dans leur pays. Souvent, leurs histoires sont d'abord tristes, mais elles inspirent en fait un très grand respect et donnent envie de changer le monde à son tour.



CE NUMÉRO T'A PLU ? DÉCOUVRE AUSSI LES DOSSIERS PRÉCÉDENTS

























WWW.LEPTITLIBE.FR

L'ACTU EN LIGNE POUR LES 8-13 ANS